

COMITE DE QUARTIER

PROVINCES  
- CHAVRIL

# Quartier Libre

Directeur de la publication : Jacques HUGO  
Dépôt légal : Novembre 2004 - ISSN 1634 - 1473 - imprimé par nos soins

## Dans ce numéro

- Page 1  
et Page 2 **Le Parc du Brûlet  
en Questions...**
- Page 3 **Brèves et Potins  
VIE ASSOCIATIVE :  
Haut comme 3 pom'**
- Page 4 **Mais que fait donc le Comité ?  
Les Manifestations  
Adhérer - Soutenir**

Novembre 2004 — Numéro 7

Photos : Gérard LEDUC — IGN —  
HAUT COMME 3 POM'



## Le Parc du Brûlet en Questions...

### Edito

*Un événement en cette fin d'année 2004 nous concerne, et pour une fois nous pouvons donner notre avis. L'ancien POS annulé va donner naissance au PLU (plan local d'urbanisme). Toutes les parcelles cadastrales de la commune sont concernées, et sur le quartier on ne parle que de celle du Brûlet appartenant à la COURLY.*

La proposition actuelle est un classement U.S.P. qui reprend l'ancien classement prévoyant la construction d'un collège, donc pas de changement prévu... Actuellement, la COURLY n'a pas de projet sur son terrain.

L'agitation, les bruits, les rumeurs, les propos alarmistes, pour protéger un lieu non entretenu (qui fait le bonheur des chiens et sert de réceptacle à leurs déjections) ne doivent pas nous détourner des éléments essentiels qui composent le cadre de vie auquel toute personne aspire.

La commune de Ste-Foy est riche en espaces verts et nous ne pouvons que nous en réjouir ; elle fait partie d'une Communauté de Communes qui compose la COURLY. La demande bien légitime d'habitat individuel, l'abandon de la construction de grands ensembles immobiliers, l'éclatement des structures familiales... ont créé une crise du logement sans précédent dans notre histoire. Si la population de Lyon intra-muros n'augmente pas, celle de la première couronne augmente fortement depuis une dizaine d'années. .

Cela provoque l'accroissement de la longueur des déplacements entre les lieux de travail et ceux d'habitation, un renchérissement du foncier, d'où des prix prohibitifs tant au niveau de l'achat que des loyers.

Les problèmes d'ÉCOLOGIE sont donc très complexes, et ne pas construire en zone urbaine provoque de la pollution par la multiplication des trajets qui sont trop souvent effectués en transport individuel. Le cadre de vie est

donc fait de PROXIMITE, ce qui regroupe les transports, les écoles, les commerces, les équipements publics... Les débats au sein du Comité de Quartier sont nombreux car les avis sur ce sujet sont variés. Nous sommes conscient de la nécessité de préserver des espaces naturels. Bien que le quartier soit déjà riche en habitat collectif, le grand nombre de demandes non satisfaites de logements accessibles à tous nous incite à nous prononcer sur la proposition de constructions le long de la rue de Chavril, ce qui ne remettrait pas en cause le caractère naturel de cette zone.

Cet événement est l'occasion d'un dialogue sur l'avenir de la CITE, et la modeste contribution de chacun fera vivre cette démocratie locale que nous appelons de tous nos vœux.

*François THEVENIEAU*

# LE PARC DU BRÛLET EN QUESTIONS (Suite)

## HISTORIQUE :

Lors de la création de la Z.A.C. (**Zone d'Aménagement Concerté**) en 1980, des Fidésians se sont opposés à la construction d'immeubles sur la totalité du site de l'école franco-canadienne (actuellement Calmeraie et parc du Brûlet). Ainsi 350 logements ont été construits au lieu des 700 prévus. Le reste du terrain (environ 6,2 hectares) a été acheté par 3 collectivités publiques : Commune de Ste-Foy-Lès-Lyon, Conseil Général et Courly. Cette dernière parcelle de 1,8 hectares était destinée à la construction d'un collège, celles de la commune et du département à un espace naturel. Le Conseil Général loue sa parcelle à l'INRA pour la culture et la conservation de différentes espèces de mûriers.

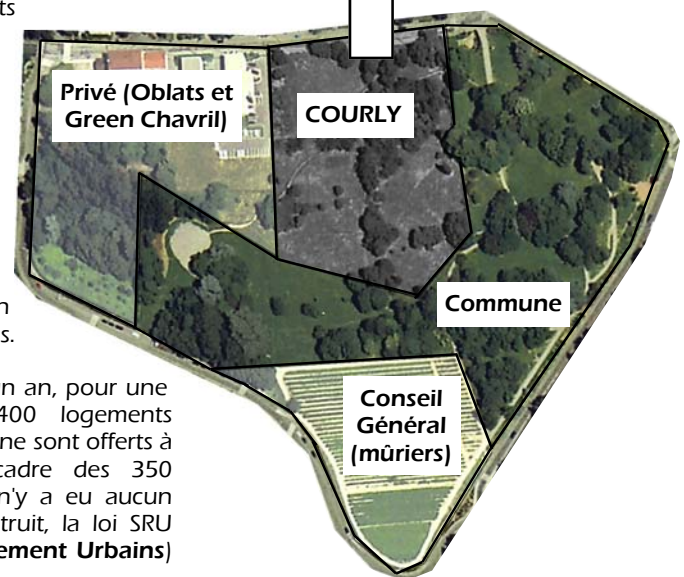
Le dossier Z.A.C. était resté "ouvert" les constructions du Green Chavril n'étant pas terminées et le collège non réalisé. Avec l'arrivée du PLU (**Plan Local d'Urbanisme**) et du PADD (**Plan d'Aménagement et de Développement Durable**) qui remplacent le POS, ces parcelles doivent être classées. Ainsi lors de sa séance du 14 juin dernier, le Conseil de la COURLY a adopté un projet de classement de toutes les parcelles des communes la composant. Pour le Brûlet, ce classement reprend celui de la Z.A.C. La parcelle Courly est classée USP ce qui signifie **Urbanisable pour des Services Publics**, alors que les deux autres sont classées "N" ce qui signifie **Zone Naturelle**.

## PROBLEMATIQUE :

- Ce parc est devenu en 20 ans un élément important de notre quartier très urbanisé. On peut regretter le manque d'entretien régulier de la partie Courly et constater aussi que la partie du Conseil général n'est pas utilisable par le public.

- En parallèle à la création du PLU et du PADD, il y a aussi révision du PDU (**Plan des Déplacements Urbains**) et il doit y avoir cohérence entre ces plans qui vont définir et réglementer l'aménagement des communes pour les années à venir. Un objectif prioritaire est de limiter la progression des trajets domicile - travail par les voitures individuelles en augmentant la possibilité de logements dans les communes proches de LYON (nécessité de densifier) et l'offre de transport en commun. Ceci pour enrayer la paralysie du trafic et l'augmentation des nuisances automobiles.

- Sur la commune, en un an, pour une demande évaluée à 400 logements sociaux, seule une vingtaine sont offerts à la location. Dans le cadre des 350 logements du Brûlet, il n'y a eu aucun logement social de construit, la loi SRU (**Solidarité et Renouvellement Urbains**) en imposerait 20%...



- Cette parcelle est très bien située à proximité de la rue de Chavril, elle est plane, sa valeur foncière est donc très élevée. N'est-il pas de la responsabilité des élus de bien gérer le patrimoine commun ? C'est sans doute cette volonté qui permet d'expliquer le classement d'autres parcelles appartenant à la commune comme constructibles (Jardins familiaux, squares du quartier).

- Des équipements ont existé dans notre quartier et ont disparu cependant, les besoins des habitants existent encore. On peut par exemple penser à un centre de loisirs pour les mercredis et les vacances scolaires. Cela compléterait l'offre existante, insuffisante pour la commune.

Si dans un 1<sup>er</sup> temps, il semble évident de dire "**ne touchez pas à notre parc**", il faut cependant nuancer cette position.

( Voir encadré ci-contre )

Pierre MONNARD

### La position du COMITE de QUARTIER

*Le Conseil d'Administration du Comité de Quartier propose de ne pas classer la totalité de la parcelle Courly en zone naturelle, mais de consacrer au moins un tiers (6000 m<sup>2</sup>) à la construction de logements sociaux et d'un lieu d'accueil pour les enfants, type Centre Aéré. Le reste de la parcelle, classé zone naturelle, pouvant être consacré à des aménagements (jeux pour enfants et jeux sportifs). Une concertation entre les 3 propriétaires pourrait amener un découpage plus pertinent, en procédant par exemple à des échanges de parcelles.*

*Nos propositions seront inscrites dans le registre d'enquête publique. Vous aussi, donnez votre avis lors de l'enquête publique qui se déroulera du 3 novembre au 15 décembre 2004 à la mairie, ainsi que sur le forum du site Internet du Comité.*

### La position d'Antenne-Logement

*« Il est intéressant de disposer sur cet espace d'un **grand jardin public**, mais sur ce quartier Provinces-Chavril, on manque de logements locatifs sociaux, alors que la demande est très forte, et ce terrain, déjà propriété publique, représente une opportunité intéressante. Par ailleurs, dans le cadre d'une opération de ZAC, on doit respecter un objectif de 20 % de logements sociaux et ceux déjà réalisés ne le sont pas (la Calmeraie). **Ce sont donc 80 logements HLM** qu'il faudrait construire en bordure de la rue de Chavril sur un tiers du terrain du Grand Lyon (soit 6.000 m<sup>2</sup>) pour assurer la mixité sociale sans rompre l'unité de ce grand parc public. »*

### La position de l'AGUPE « SAUVEGARDE du PARC du BRÛLET »

*« L'AGUPE lutte depuis 28 ans pour la protection du parc du Brûlet et en particulier de la parcelle COURLY de 1,8 hectare située en bordure de la rue de Chavril et menacée de construction par le nouveau PLU. Elle remercie toutes les personnes qui se sont déplacées le 25 septembre pour signer la pétition et celles qui la signeront jusqu'au 31 octobre. Plus de 700 signatures ont été recueillies ce jour-là. C'est clair, l'évolution de la ville ne doit pas se faire au détriment de son environnement naturel. »*

# BREVES ET POTINS

## Lecture offerte

Le COMITE de QUARTIER a fait don de 550 Livres à l'association Notre Dame des Sans-Abris.

D'autre part, des étudiantes de l'école 3A (Afrique, Asie, Amérique du Sud) ont choisi dans notre stock 100 livres pour un Orphelinat au Cambodge.

## Point-Lecture

Suite à notre annonce de recherche de bénévoles pour le Point Lecture Associatif, de nombreuses personnes ont pris contact avec l'association ; nous les en remercions ; quatre d'entre elles sont actives dans les permanences.

L'association a besoin d'intégrer régulièrement de nouvelles bénévoles. Il est donc toujours possible de rejoindre nos équipes (04 78 25 14 23).

### Rappel de nos animations :

- heure du conte tous les mercredis (hors vacances scolaires) à 14h.
- prochain Croq'livres le 26 novembre.



Rendez visite au site internet du Comité de Quartier (informations, forums...) <http://www.quartierlibre.org>

## Contradiction municipale

Un RAPID' Infos (lettre de la municipalité aux fidésiens) pour dénoncer le classement USP de la parcelle COURLY du parc du Brûlet...

Un grand silence de nos élus sur le classement UE (villas peu denses) des jardins familiaux avenue Jarosson dont la commune est pourtant propriétaire...

## A l'Ouest, du nouveau

Le projet TRAM-TRAIN, qui irait de Gerland à Gorge de Loup, a l'intérêt d'utiliser une partie du réseau ferré existant, d'être moins coûteux que le métro à Oullins et de desservir plus de population. Nous demandons que ce projet porté par la DARLY soit examiné. Renseignements sur notre site : QUARTIERLIBRE.ORG

## Faut-il délocaliser le Comité?

Sans local depuis sa création il y a 11 ans, le COMITE continue de stocker des mètres cubes de matériel et de livres dans des garages privés.

Malgré nos demandes répétées, nos élus ne font aucune proposition !

Faut-il envisager de chercher une commune plus accueillante ?

## Forfait

Faute de documents en quantité suffisante, le COMITE doit renoncer à organiser une exposition sur les 40 ans du quartier. Dommage !

# VIE ASSOCIATIVE

**Vous êtes responsable d'une Association du Quartier et vous souhaitez la faire connaître. Cette rubrique vous est ouverte. Ecrivez-nous ou laissez un message : [journal@quartierlibre.org](mailto:journal@quartierlibre.org)**

## « HAUT



... est une association d'assistantes maternelles agréées indépendantes qui se trouve dans notre quartier Provinces-Chavril.

Elle a été créée en avril 2001 par un petit nombre de nounous et aujourd'hui, elle regroupe 9 assistantes maternelles agréées, subventionnées par le conseil Général du Rhône et la mairie de Ste-Foy-lès-Lyon.

Nous accueillons les enfants de moins de 3 ans, dans un local, situé au N°13 Bd des Provinces, tous les matins de la semaine de 9 h à 11 h.

Nos activités ont pour but d'éveiller chaque enfant à son rythme. Celles-ci participent à son développement moteur, affectif et social. Elles renforcent également l'assurance de chacun et son autonomie.

L'emploi du temps de la matinée est réparti par de brefs moments d'activités comme :

- des jeux libres (lego, dinettes, voitures, poupées, clipo,...)



- des activités manuelles sous forme de peinture (à l'éponge, au pinceau, à la brosse à dent, bouchon,...)
- des petits dessins (pastel, crayons, feutres,...)
- des collages (gommettes, tissus, laines, pâtes,...)
- des petits jeux (puzzle, pâtes à modeler, pâte à sel, domino,...)
- des activités physiques (petites danses, gym, contes gestuels,...)
- de plus, les anniversaires de chaque bout'chou sont aussi fêtés, ainsi que les fêtes de Noël et de Mardi-Gras.

Notre association prend une grande ampleur dans notre quartier, car une demande des assistantes maternelles est actuellement très importante. Chaque parent, ainsi que MM. Isaac-Sybille et Delorme sont aussi très satisfaits de notre dynamisme envers les petites «pom' » du quartier.

L'année prochaine, 3 nouvelles assistantes maternelles du quartier nous rejoindront et nous donneront encore plein d'idées de création pour les petits.

**Présidente** : Mme Berchemin Christine  
**Vice-présidente** : Mme Rameau Gabrielle  
**Trésorière** : Mme Lardière Béatrice  
**Secrétaire** : Mme Hubert Sophie

... et

Mmes Chalani Salima, Notin Janine, Derderian Angéla, Desroches Constance, Borel Annick, Roselyne Robcis.

...et bientôt

Mmes Favre Cathy, Calvo Céline, Précloux Odile.



## MAIS QUE FAIT DONC LE COMITE ?

### Avril et Octobre

Foires au Livre et brocante :

Les nombres de livres vendus et d'exposants sont en augmentation - (Ouvrages vendus : 2600 et 2800 - Exposants 174 et 186) - Cette année en avril, il y avait le marché africain en lien avec la Caravane des cinémas d'Afrique.

### Mai

l'Assemblée Générale du Comité de Quartier a rassemblé 69 adhérents présents ou représentés - La lecture des rapports était agrémentée de projections - Le débat a porté essentiellement sur le Parc du Brûlet. Le COMITE a de nouveau rappelé aux élus fidésiens le besoin d'un local pour le stockage du

matériel et des livres. Le CA de juin a reconduit le même Bureau.

### Juin

Le Feu de la St Jean a renouvelé les jeux gratuits pour les enfants, le repas apporté ou acheté (200 repas servis) et le feu toujours magnifique.

L'animation était assurée par l'Association Ngoma (Tambours des Ancêtres) et a été suivie d'un bal animé par un DJ. Cette année, la soirée a été agrémentée par une répétition du Défilé de la Biennale de la Danse et le partage de l'immense gâteau des 40 ans.

### Septembre

Le Président a participé à l'Assemblée

Générale de l'Union des Comités d'Intérêt Local du Grand Lyon en présence du Président et quelques Vice-Présidents du Grand Lyon. Thèmes abordés : stationnement et déplacements doux - aménagements et logements sociaux - environnement, propreté, sécurité - espaces verts et patrimoine.

### De mai à octobre

Plusieurs membres du Comité ont participé à :

- différentes réunions d'information et de débat sur le Plan de Déplacement Urbain et le Plan Local d'Urbanisme
- diverses Assemblées Générales (AGUPE, Antenne Logement, CIL de la Plaine).

Jacques HUGO

## LE CALENDRIER DU COMITE DE QUARTIER

### **MERCREDI 8 DECEMBRE**

### **Illumination de la Sphère—Animations sur la place St-luc**

Marrons chauds offerts — Vin chaud — Gaufres — Crêpes

Vente des lumignons les samedis 20 et 27 novembre et le 4 décembre de 9 h à 12 h.

**Marché du Monde** avec les associations suivantes : Artisans du Monde — Handicap International — Amnesty International — GET Peuples Solidaires — TOSCAF...

### **DIMANCHE 24 AVRIL 2005 24<sup>ème</sup> FOIRE AU LIVRE et BROCANTE** sur la place Soubeyrat.

## AUTRES MANIFESTATIONS

### **SAMEDI 27 NOVEMBRE**

COLLECTE de la Banque Alimentaire (organisée à Ste-Foy par l'association Aide Matérielle et Morale) dans les magasins ATAC et CASINO, puis dans les écoles la semaine suivante.

### **Du 3 NOVEMBRE au 15 DECEMBRE**

Enquête Publique sur la révision du PLU dans les locaux du Service Urbanisme de la Mairie

## FORMULAIRE DE SOUTIEN

à adresser au COMITE DE QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL  
55, Boulevard des Provinces 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

Le coût de ce numéro est d'environ 900 €

Si vous souhaitez que QUARTIER LIBRE vive, vous pouvez le soutenir financièrement.

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

J'ADHERE AU COMITE DE QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL et je verse la cotisation de 4 € pour l'année 2004

JE SOUTIENS LE JOURNAL en versant la somme de  €